

LEIBFRIED, Stephan, et Paul PIERSON, dir. 1998. *Politiques sociales européennes. Entre intégration et fragmentation*. Traduit par Sophie Rouault. Paris, L'Harmattan, collection « Logiques politiques », 426 p.

Thomas Frinault

Numéro 45, printemps 2001

Les frontières du social : nationales, transnationales, mondiales ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009407ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009407ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frinault, T. (2001). Compte rendu de [LEIBFRIED, Stephan, et Paul PIERSON, dir. 1998. *Politiques sociales européennes. Entre intégration et fragmentation*. Traduit par Sophie Rouault. Paris, L'Harmattan, collection « Logiques politiques », 426 p.] *Lien social et Politiques*, (45), 183–185.
<https://doi.org/10.7202/009407ar>

cheurs en sciences humaines. Klein écrit dans un style journalistique, ou dans celui du spécialiste en gestion. Elle nous raconte une série d'expériences et d'anecdotes et nous demande de les accepter comme des emblèmes ou des manifestations de tendances plus générales. La démonstration n'est pas suffisamment systématique pour convaincre ceux qui sont plutôt sceptique face aux présupposés normatifs de l'auteur. Même dans mon cas, j'aurais apprécié une analyse qui aurait essayé, malgré la nouveauté des phénomènes étudiés, de démontrer de manière quantitative la profondeur et la dispersion géographique des changements économiques et des réponses contestataires. À tout le moins, on peut se demander jusqu'à quel point les stratégies des industries qui ont le plus investi dans les logos, comme les médias, la restauration rapide et une partie importante de l'industrie du vêtement, ont été adoptées par les autres industries. Est-ce que c'est un mouvement de fond qui affecte l'ensemble des secteurs économiques, ou bien seulement une recomposition importante mais marginale ? L'aspect journalistique risque aussi de limiter la pertinence de ce livre pour certains lecteurs. Le vocabulaire qui entoure l'étude des mouvements sociaux est absent du texte, et il y a peu d'éléments empiriques vraiment nouveaux. De plus, le livre n'aspire pas à construire une théorie, quoique l'analyse de Klein démontre une profondeur théorique qu'on pourrait souhaiter voir plus souvent dans la presse populaire. Bref, lu comme un livre scientifique, *No Logo* va décevoir au niveau de la démonstration et du développement théorique.

Finalement, le texte suggère souvent l'idée que la force motrice derrière l'invasion de l'espace par les marques et l'accélération du recours à la sous-traitance tient surtout aux stratégies de mise en marché développées

par les compagnies à partir du début des années 1990. Klein précise souvent que ces stratégies sont conditionnées par les pressions du marché capitaliste, mais elle accorde peu d'attention aux changements survenus dans ce marché qui sont peut-être encore plus importants pour expliquer les transformations de la géographie économique internationale, tels la libéralisation des échanges et du commerce et l'adoption du modèle néolibéral par les classes d'affaires et les gouvernements.

Malgré ces critiques et les limites scientifiques importantes imposées par ses aspirations populaires, *No Logo* est un livre qui devrait intéresser même les spécialistes parce qu'il rassemble et rend intelligibles un grand nombre de phénomènes, et avance des arguments audacieux mais nuancés concernant le logo, entendu comme une structure contre laquelle des mouvements contestataires peuvent s'ériger.

Peter Graefe
Université de Montréal

• **LEIBFRIED, Stephan, et Paul PIERSON, dir. 1998. *Politiques sociales européennes. Entre intégration et fragmentation*. Traduit par Sophie Rouault. Paris, L'Harmattan, collection «Logiques politiques», 426 p.**

Cet ouvrage collectif, codirigé par Stephan Leibfried et Paul Pierson, auteurs de trois des dix chapitres qui constituent le corps du texte, a pour ambition de restituer la dimension sociale de la construction européenne. Cette entreprise est d'autant mieux venue qu'elle prend place dans une littérature peu foisonnante, tout du moins lorsqu'il s'agit d'esquisser une analyse d'ensemble des politiques sociales européennes. D'ailleurs, Paul Pierson et Stephan Leibfried s'em-

pressent de souligner, dès le premier chapitre, l'analyse qui prévaut généralement : les politiques sociales sont le parent pauvre, pour ne pas dire inexistant, de l'Europe. De facto, cette modestie doit-elle emporter simultanément approbation et donc désintérêt ? La démarche ici entreprise veut asséner la preuve contraire.

Certes, il ne s'agit pas de prendre le contre-pied en arguant du caractère actif de l'Europe sociale. Comme le rappellent l'ensemble des contributeurs, la première limitation tient au socle juridique, mince et parfois flou, qui donne mandat à l'Europe en matière de politiques sociales. En outre, comme le rappellent fort justement Leibfried et Pierson, les États nationaux font jouer un droit de préemption dans le domaine des politiques sociales, prévenant une intrusion trop massive de Bruxelles, entendu comme la réunion de la Commission, de la CJCE, du Parlement européen et, *last but not least*, du Conseil. L'identité des États nations étant pour partie le résultat de la construction des États providences, nous touchons au cœur des susceptibilités nationales en matière de souveraineté. Wolfgang Streeck complète utilement cette analyse en montrant la façon dont les États membres tirent leur légitimité des politiques sociales nationales.

Néanmoins, l'affirmation progressive d'une gouvernance multi-niveaux, analysée par Leibfried, Pierson et Streeck, a permis d'ouvrir le chantier d'une Europe sociale. Pour ce faire, l'analyse emporte une acceptation large de ce qui relève des politiques sociales, entendues comme des régulations porteuses de conséquences sociales et non comme les traditionnelles politiques redistributives de l'État providence. Par conséquent, le lecteur pourra être surpris de découvrir des développements sur des secteurs qui ne s'intègrent pas, dans une

lecture première, dans le domaine des politiques sociales.

Une fois réalisé ce constat, l'influence européenne se joue à un triple niveau, dont seulement deux sont repris dans le corps du texte. En effet, le premier niveau, probablement le plus important, est celui de la compatibilité avec les exigences du marché. Ici se joue un effet *spillover*, faisant que l'intégration du marché appelle des décisions et régulations annexes, notamment en matière de politiques sociales. Cet aspect n'est malheureusement jamais étayé par les différents contributeurs. Sa démonstration requiert une observation empirique conséquente, seule capable de démontrer au niveau national l'influence de l'Europe sur la (re)définition des politiques sociales nationales. Par conséquent, les divers chapitres ont trait aux deux autres niveaux. Quels sont-ils ?

D'une part, il s'agit des deux politiques redistributives que sont la Politique agricole commune et la politique régionale, respectivement analysées dans les chapitres 5 et 6. Concernant la politique régionale, l'auteur se livre à une analyse historique du FSE, FEDER et autres programmes qui permet utilement de retracer l'évolution d'une politique régionale de plus en plus conséquente mais aussi de plus en plus ciblée.

L'analyse laisse apparaître une diminution progressive du caractère souverain des États dans la sélection des zones et projets éligibles. La politique régionale aurait permis de prévenir les risques d'une compétitivité économique trop inégale et fondée sur le *dumping social*, notamment depuis l'entrée des pays du Sud de l'Europe. Ceci dit, le chapitre postule davantage les effets sociaux de cette politique qu'il ne les étaye. La deuxième politique redistributive ici convoquée est la PAC, principal budget de l'Europe. Promue par une volonté historique commune de garantir l'autosuffisance agricole européenne, la PAC a de ce point de vue largement rempli ses objectifs bien que sa réforme tant attendue ait du mal à accoucher. Beaucoup reconnaissent le caractère spécifique du secteur, à savoir qu'il ne peut être gouverné par les lois traditionnelles du marché. Ce qui explique que l'Europe ait dérogé à sa doctrine libérale. Mais là encore, la PAC ne constitue qu'indirectement une politique sociale.

Le deuxième niveau de régulation européen est celui de la régulation juridique, qui vient pallier la modestie budgétaire de l'Europe. Cette régulation juridique opère à partir de deux instruments principaux : la réglementation et la jurisprudence. Ces deux facettes sont longuement analysées à travers les exemples suivants : égalité des chances entre hommes et femmes, liberté de circulation des travailleurs, exportabilité des droits sociaux... Quelles sont les principales conclusions ? Tout d'abord, la Commission et la CJCE ont toujours été tentées d'interpréter largement le mandat européen en matière de politiques sociales et ont dû faire face aux résistances nationales et entrepreneuriales. Cette configuration autorise des régulations sociales davantage qu'elle ne permet l'émergence de politiques sociales européennes structurées. En

effet, un élément invariant parcourt l'ensemble des contributions : l'opposition entre les partisans et les adversaires d'une intégration sociale qui se ferait par le haut. Cette opposition est déjà connue mais est utilement détaillée dans les divers chapitres. Elle suit principalement une double logique. D'une part, elle oppose syndicats et employeurs, respectivement représentés par l'ETUC et l'UNICE au niveau européen. Les premiers souhaitent l'émergence d'une véritable Europe sociale alors que les seconds lui opposent le statu quo. Malgré les efforts de structuration constatés et encouragés par la Commission, qui souhaitait en faire des partenaires sociaux, l'ETUC et l'UNICE continuent à peser de peu de poids. D'autre part, elle oppose les États nationaux, avec une frontière très nette entre le continent et la Grande-Bretagne. Certes, elle n'est pas la seule à exprimer des réticences face à toute intégration sociale européenne mais elle est la seule à avoir autant marqué sa différence en refusant de signer le Protocole social annexé au Traité de Maastricht. Cette mise en retrait a cependant permis aux onze autres États membres de signer un Accord social, qui ouvre la voie à une Europe à géométrie variable sans pour autant résoudre le problème de sa portée juridique exacte. Enfin, la promotion de divers pans sociaux est souvent rapportée à l'effet *spillover* de l'intégration du marché européen, qui nécessite notamment la reconnaissance de droits sociaux en matière de régulations professionnelles, à l'instar de l'égalité de traitement entre hommes et femmes ou de l'exportabilité de droits sociaux.

Au final, aucune politique sociale européenne n'a pu émerger, comme le rappelle justement Wolfgang Streeck, malgré certaines velléités nationales ou institutionnelles comme la Commission Delors ou le Parlement

européen. L'exception, plusieurs fois mentionnée, de la politique de sécurité et santé sur les lieux de travail, confirme la règle. La quasi-permanence de la règle du vote à l'unanimité au Conseil, sur les politiques sociales, représente le frein le plus puissant. Nous retrouvons bien l'idée du caractère fragmenté des politiques sociales européennes présente dans le titre de l'ouvrage : l'Europe sociale existe mais de manière extrêmement fragmentée. Sa portée exacte est subjectivement appréciée, comme l'atteste la pluralité de points de vue entre les deux derniers chapitres. Mais même lorsque l'Europe semble faire prévaloir sa position à travers la jurisprudence de la CJCE, les États nations peuvent encore partiellement se dérober aux « contraintes » qui leur sont imposées. Le chapitre coécrit par Ilona Ostner et Jane Lewis sur l'égalité des chances entre hommes et femmes est éclairant. En s'appuyant sur différents exemples nationaux, les auteurs construisent une typologie à trois entrées sélectionnant les pays selon l'intensité des soutiens nationaux au soutien de famille masculin. À partir de là, les auteurs montrent la façon dont la mise en œuvre de la jurisprudence européenne n'est pas une simple exécution mais la rencontre avec les trajectoires culturelles nationales, et le rôle accordé aux femmes.

Tous ces précieux développements auraient gagné à s'inscrire dans une organisation cohérente qui fait parfois défaut, tant dans la structure interne des chapitres qu'entre ces derniers. Concernant la structure interne, nous pouvons regretter une lisibilité parfois malaisée. En effet, certains chapitres, et particulièrement ceux analysant les secteurs (relations professionnelles, égalité des chances, politique régionale et PAC), font s'entremêler des éléments dans des allers-retours chro-

nologiques qui compliquent quelque peu la lecture.

Plus dommageable est le manque de coordination générale, pourtant nécessaire à ce type d'entreprise, comme l'atteste l'analyse répétée de plusieurs auteurs sur les mêmes éléments, dont la répétition n'emporte pas de réelle plus-value. De façon complémentaire, le pari annoncé par Leibfried et Pierson n'est pas complètement tenu lorsqu'ils annoncent un découpage du livre entre chapitres empiriques et chapitres théoriques. Alors que ces derniers devaient combiner théorie et essai analytique et prospectif, les chapitres 8 et 9 reprennent pour partie des éléments disparates du chantier social de l'Europe, déjà développés précédemment (égalité des chances, relations professionnelles, positions de l'UNICE...). Heureusement, Wolfgang Streeck se livre enfin à une analyse heuristique des enjeux d'une absence d'Europe sociale à la moitié de son chapitre. Pessimiste quant aux réelles avancées, présentes et futures, de l'Europe sociale, Streeck organise son argumentation autour de l'existence d'une « construction étatique compétitive », pour reprendre la formule de Keith Banting. Portée par les États et les entreprises, Pierson et Leibfried perçoivent les premiers signes de division du monde patronal. Au regard des échecs passés (référence au volontarisme des années 1970 et au Programme d'action sociale de 1972), l'influence de l'Europe passerait selon Streeck davantage par l'utilisation d'une *soft law*, à l'instar des recommandations. Dotés d'une force juridique non contraignante, ces instruments peuvent néanmoins s'avérer efficaces, à la condition que les États nations s'en saisissent.

Au final, l'architecture panoramique du livre débouche parfois sur une structure kaléidoscopique qui impose au lecteur un travail de reconstruction

a posteriori pour peu qu'il souhaite dépasser les seuls éléments d'informations ou analyses respectives. C'est seulement alors qu'il valorisera la richesse d'ensemble des analyses produites, sachant que cet ouvrage livre des clefs de compréhension plus qu'il n'impose un point de vue.

Thomas Frinault
CRAP, IEP de Rennes

187

• **KLEINMAN, Mark, Walter MATZNETTER et Mark STEPHENS, éd. 1998. *European Integration and Housing Policy*. Londres, Routledge, 307 p.**

Cet ouvrage collectif réunit des contributions de membres de l'*European Network for Housing Research* (ENHR), majoritairement des universitaires britanniques spécialistes des *housing studies*, ce qui reflète l'hégémonie britannique dans ce champ de recherches (on peut noter *a contrario* l'absence de contributions françaises).

L'introduction de W. Matznetter et M. Stephens explicite clairement les ambitions du projet. Celui-ci vise essentiellement à analyser en quoi le contexte d'accélération de l'intégration communautaire, en termes à la fois d'approfondissement et d'élargissement, renouvelle la problématique des effets de la construction européenne sur les politiques nationales de logement et sur leur éventuelle convergence. Mais l'ambition est aussi d'ordre théorique. Sur ce plan, l'ambition est de dépasser les limites des travaux antérieurs dans le champ des *housing studies* : défaut de théorisation (du moins explicite), imperméabilité aux débats des sciences sociales, désertion du champ par les politistes, et enfin absence de dialogue entre les deux grandes traditions de recherches transnationales sur le